



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BÉNERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de l'A.P.P.B.

(Association pour la Préservation du Patrimoine de Bénerville-sur-Mer).

Samedi 6 mai 2017.

Maison des Loisirs, rue des Ormes, 14910 Bénerville-sur-Mer.

Étaient présents : Madame Aubouy, Madame Baffet-Lefebvre, Madame Bereziak, Monsieur Bontron, Madame Briswalter, Monsieur Briswalter, Madame Carron, Monsieur Coudert, Madame Delauney, Madame Fondacci, Monsieur Fonné, Madame Hirbec, Madame Hueber-Fonné, Monsieur Hurel, Madame Lefebvre, Monsieur Marie, Madame de Saint Affrique, Madame Samson, Monsieur Sauvage, Madame Sellier.

20 membres

Étaient représentés : Monsieur Aubouy, Madame Arnoux, Monsieur Baffet, Monsieur Barniaud, Madame Barthel, Monsieur Berkovic, Madame Blot, Madame Bourgeois, Monsieur Bourgeois, Madame Goubaux, Monsieur Ledollec, Monsieur Liétout, Madame Mahy, Madame Michaux, Madame Poix, Madame Roubeau, Madame Sainteville, Monsieur Vinnis.

18 membres

Soit 38 membres présents ou représentés.

1. Accueil et ouverture de la séance par la Présidente à 18h15.

Catherine Hueber-Fonné, Présidente de l'Association, remercie les membres pour leur présence à cette assemblée générale. Monsieur le Maire, Jacques Marie, l'ensemble des membres du Conseil municipal ainsi que tous les acteurs de Bénerville-sur-Mer sont remerciés pour le soutien apporté à l'association depuis sa création.

Cette assemblée générale de l'APPB marque le début de sa cinquième saison.

2. Rapport moral de la Présidente pour un exercice d'activité de l'Association allant du 1er mai 2016 au 30 avril 2017, année d'exercice calquée sur l'activité saisonnière de l'A.P.P.B. au cours de laquelle plusieurs manifestations ont été organisées :

La saison a commencé sur les chapeaux de roues puisque **le 21 mai 2016** l'A.P.P.B. a organisé son A.G. en fin d'après-midi et « Pierres en Lumières » en soirée.

Malheureusement, suite à une grève générale qui avait touché la plupart des stations-service de l'ouest de la France, de nombreuses personnes avaient dû renoncer à se déplacer.



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BENERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

La cinquantaine de visiteurs présents à l'église Saint-Christophe, illuminée pour l'occasion, avait apprécié la superbe prestation de Hadrien-François Willaume et Hippolyte Willaume, (neveux de Véronique Baffet, membre du C.A.) accompagnés au piano par Louis Absil.

Le samedi 2 juillet, sur la promenade Yves Saint-Laurent, l'A.P.P.B. a inauguré l'exposition « Les Belles de la Côte » consacrée aux belles demeures de la commune. Depuis quelques années, Jean-Claude Bontron et Clarisse Fondacci, (membres du C.A et responsables de la commission « Inventaire du Patrimoine ».) travaillaient à rassembler des informations sur ce sujet. Souhaitant faire partager les fruits de leurs recherches l'A.P.P.B. prévoyait une conférence agrémentée d'illustrations mêlant cartes postales anciennes et vues actuelles. La mairie sollicitée pour l'organisation de cette exposition qui ne devait durer qu'un week-end voire une semaine, avait alors proposé que les panneaux soient fixés sur le dos des cabines de plage et ce pour toute la durée de la saison estivale.

Le succès a été au-delà de toute prévision, à toutes heures de la journée, quelque soit le jour de la semaine, on pouvait voir de nombreux passants s'arrêter devant les panneaux, les étudier, les commenter, ...

Deux visites commentées de l'exposition avaient été menées par Jean-Claude Bontron, Suivies par un public nombreux et intéressé, ces visites ont été l'occasion de tisser des liens entre l'A.P.P.B. et les résidents

Le livret, édité pour l'occasion, en vente à l'Office de tourisme, à la Mairie et lors des différentes manifestations organisées par l'A.P.P.B. est aujourd'hui épuisé.

Le 9 août, l'A.P.P.B. a participé à **la brocante annuelle de Bénerville-sur-Mer**. De 6h du matin à 18h le soir, des bénévoles se sont relayés pour tenir un stand et vendre au profit de l'Association les objets offerts par les membres.

Gains de la journée : environ **400 euros**.

Le 13 août, l'A.P.P.B. a proposé un concert ; Mathilde Marodon, accompagnée au piano par sa mère Nicole Marodon a interprété des chants de toutes époques consacrés à la Vierge Marie.

Dans le cadre de « **la Journée du Patrimoine** », **le dimanche 18 septembre**, de nombreux visiteurs ont été accueillis par des bénévoles de l'A.P.P.B. qui avaient organisé des visites guidées de l'édifice. L'après-midi, Laetitia Guillemain avait, lors d'une conférence, présenté son travail de restauration sur les colonnes de l'arc triomphal et la statue de la Vierge des Douleurs.

2, rue du Ricoquet, 14910 Bénerville-sur-Mer - Email : asso.patrimoinebenerville@gmail.com

Site internet : <http://patrimoinebenerville.free.fr>



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BENERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

Il convient de rapporter d'autres faits marquants de la Saison 2016/2017 :

La fin des travaux de restauration du chevet de l'église. Sous la direction de l'architecte Emmanuel Hémon, l'entreprise Lefèvre a démonté le chevet. Les pierres dégradées ont été supprimées et les pierres récupérables déposées, nettoyées, posées et rejointoyées au mortier de chaux. Le contrefort axial, rajouté tardivement, a été enlevé permettant le dégagement d'une ouverture en ogive dont la trace était visible derrière le retable.

L'A.P.P.B. a proposé de prendre en charge l'installation d'un vitrail dans l'ouverture dégagée. Après consultation, c'est le projet d'Amandine Steck, maître verrier à Honfleur, qui a été choisi et le nouveau vitrail, financé par l'A.P.P.B., grâce aux dons généreux de deux familles a été installé au mois de décembre.

Les travaux de restauration du chevet ont été financés par les dons versés pour le compte de la restauration de l'église de Bénerville à la Fondation du Patrimoine et par une subvention du conseil Général, le solde a été réglé par la commune de Bénerville-sur-Mer.

Les dons directement versés à l'A.P.P.B., ainsi que les bénéfices réalisées lors des manifestations, ont permis à l'A.P.P.B. de financer **la restauration des colonnes de l'arc triomphal**. Un membre de l'Association, souhaitant conserver l'anonymat, a proposé de prendre en charge **la restauration de la statue polychrome de la Vierge**. Le travail, confié à la restauratrice Laetitia Guillemain a été réalisé et les colonnes et la statue ont repris leur place dans l'église au courant de la saison pour le plus grand plaisir de tous.

3. Quitus au C.A. pour l'année 2016/17.

Est donné à l'unanimité par les membres présents et représentés.

4. Rapport financier de la Trésorière pour l'exercice du 1er mai 2016 au 30 avril 2017.

VERIFICATION – solde au 1^{er} mai 2016		
Crédit Agricole		5 327,17 €
- <i>Compte courant</i>	<i>993,97 €</i>	
- <i>Livret A</i>	<i>4 333,20 €</i>	
Caisse		262,81 €
TOTAL		5 589,98 €



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BENERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

Recettes		
▪ Adhésions et Dons		8 420,39 €
- Cotisations	710,00 €	
- Dons	7 484,30 €	
- Abandons de frais	226,09 €	
▪ Subventions		663,00 €
▪ Produits des manifestations		2 991,51 €
- AG + Pierres en lumières	260,51 €	
- Les Belles de la Côte	1 526,00 €	
- Brocante	439,00 €	
- Concert marial	457,00 €	
- Journée du Patrimoine	17,00 €	
- Livret « La Plage »	292,00 €	
▪ Produits financiers		41,71 €
TOTAL		12 116,61 €
Dépenses		
▪ Frais de gestion		510,40 €
- Fournitures de bureau	324,40 €	
- Cotisations	57,00 €	
- Assurance	117,00 €	
- Divers	12,00 €	
▪ Animations/Manifestations		2 507,72 €
- AG + Pierres en lumières	241,33 €	
- Les Belles de la Côte	1 752,96 €	
- Brocante	20,98 €	
- Concert marial	468,00 €	
- Journée du Patrimoine	24,45 €	
▪ Installation Vitrail		947,50 €
TOTAL		3 965,62 €
EXERCICE COMPTABLE 2016/2017		8 150,99 €



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BENERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

VERIFICATION – solde au 30 avril 2017		
Crédit Agricole		13 478,16 €
- <i>Compte courant</i>	<i>1 103,25 €</i>	
- <i>Livret A</i>	<i>12 374,91 €</i>	
Caisse		262,81 €
TOTAL		13 740,97 €

5. Rapport du Vérificateur aux comptes.

Madame Carron, sollicitée par le CA a accepté de se charger de la vérification des comptes pour l'exercice 2016 /17. Elle certifie n'avoir constaté aucune irrégularité.

6. Quitus à la Trésorière pour l'année 2016/17.

Est donné à l'unanimité par les membres présents et représentés.

7. Renouvellement du mandat de vérificateur aux comptes.

Madame Carron accepte d'assurer le mandat de vérificateur aux comptes pour le nouvel exercice.

Cette candidature est acceptée à l'unanimité par les membres présents et représentés.

8. Fixation du montant de la cotisation.

Ce point n'est pas soumis au vote de l'assemblée, aucune modification n'étant proposée.

Par tacite reconduction, la cotisation pour l'année d'exercice 2017/2018, qui débute le 1^{er} mai 2017 et s'achèvera le 30 avril 2018, reste fixée à 10 euros pour les membres et à 30 euros ou plus pour les membres bienfaiteurs.

L'A.P.P.B., reconnue d'intérêt général par la Direction Générale des Finances Publiques, adressera un reçu fiscal pour toute cotisation d'un montant égal ou supérieur à 30 euros donnant droit à une réduction d'impôts correspondant à 66% du montant versé. (Verser une cotisation de 30 euros avec un reçu fiscal revient au même que verser une cotisation de 10 euros sans reçu fiscal)

9. Renouvellement partiel du Comité.

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 7 : Christiane Aubouy, Jean-Claude Bontron, Véronique Baffet-Lefebvre, Clarisse Fondacci, Catherine Hueber-Fonné, Pascal Liétout, Elisabeth de Sainte-Affrique, Conformément à la procédure prévue par ses statuts, deux postes peuvent encore être pourvus.

Christiane Aubouy membre « sortante » se représente

Marjorie Samson propose sa candidature.



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BÉNERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

Les deux candidatures sont acceptées à l'unanimité par les membres présents et représentés, leur mandat s'achèvera en 2020.

10. Divers. La saison 2017/2018 qui vient de débiter sera riche en évènements.

Dans le cadre de Pierres en lumières, le **samedi 20 mai**, à partir de 21h, le duo Maude Ferrey, au violoncelle, et Ludovic Passavant, au violon, interpréteront Beethoven, Haydn, Martinù et Boccherini.

Suite au succès de son exposition « Les Belles de la Côte » l'A.P.P.B. présentera une nouvelle exposition consacrée à l'histoire balnéaire de Bénerville-sur-Mer, l'inauguration aura lieu le **samedi 1er juillet, à 11h**, sur la promenade Yves Saint-Laurent. Des visites commentées de l'exposition seront proposées les **18 juillet, 2 août et 16 août** ; rendez-vous devant le poste de secours à 11h.

En août est également prévue une visite de Honfleur réservée aux membres de l'A.P.P.B.

A l'occasion de son 5ème anniversaire, l'A.P.P.B. invitera ses membres, le **samedi 16 septembre** à une petite fête et le **dimanche 17 septembre**, dans le cadre des «**Journées du Patrimoine** », des bénévoles de l'A.P.P.B. organiseront des visites guidées de l'église Saint-Christophe.

Les informations complémentaires seront annoncées sur le site de l'A.P.P.B. : patrimoinebenerville.free.fr

L'A.P.P.B. poursuit également la **restauration de l'église Saint Christophe**, une nouvelle convention a été signée par la Fondation du Patrimoine, l'A.P.P.B. et la commune de Bénerville-sur-Mer, une nouvelle campagne de souscriptions va pouvoir être organisée afin de rassembler les plus de 70 000 euros nécessaires à la restauration des façades nord et ouest.

Les dons directement versés à l'A.P.P.B. ainsi que les bénéfices réalisés lors des manifestations de la saison 2016/2017 vont permettre à l'A.P.P.B. de poursuivre la restauration des éléments du mobilier de l'église, en commençant par **les statues de la Vierge à l'enfant et de Saint Jean**, et également de financer la sécurisation de l'église.

L'AG s'est achevée à 18H55 et a été suivie d'une conférence de Jean-Claude Bontron puis d'un moment convivial et d'échanges autour d'un verre de l'amitié.